

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 15 de l'ordre du jour

CX/CF 07/1/21

Février 2007

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Première session

Beijing, Chine, 16 - 20 avril 2007

LISTE DES CONTAMINANTS ET DES SUBSTANCES TOXIQUES NATURELLEMENT PRÉSENTES DANS LES ALIMENTS À ÉVALUER EN PRIORITÉ PAR LE JECFA

Observations en réponse à la lettre circulaire CL 2006/46-CF, présentées par les États-Unis.

ÉTATS-UNIS

Les observations ci-dessous concernant l'ajout des deux substances: a) le furane; et b) le perchlorate, à la liste des contaminants à évaluer en priorité sont fournies sur la base de l'annexe I (Critères pour l'inclusion dans la liste prioritaire des contaminants et des substances toxiques naturellement présentes) et l'annexe II (Renseignements sur le contaminant soumis pour évaluation par le JECFA) de la lettre circulaire CL 2006/46-CF.

a) Le furane

Renseignements sur le furane soumis pour évaluation par le JECFA

1. Proposition d'inclusion soumise par:
Les États-Unis
2. Nom du composé; nom(s) chimique(s):
Nom chimique: Furane
Autres noms: furanne, axone, divinylène oxide
3. Identification des données (supplémentaires) (toxicologie, métabolisme, prévalence, consommation alimentaire) pouvant être fournies au JECFA:
Toxicologie/métabolisme:
<http://ntp.niehs.nih.gov/index.cfm?objectid=07143157-B8C3-0720-76E77C61CEF20651>

Prévalence/consommation alimentaire:
Furane (<http://www.cfsan.fda.gov/~lrd/pestadd.html>)
4. Liste des pays dans lesquels les données de surveillance sont probablement disponibles, et si possible, liste des personnes à contacter pour obtenir ces données, y compris l'information sur le contrôle de la qualité des données.
États-Unis
Food and Drug Administration (administration américaine chargée des produits alimentaires et pharmaceutiques)

5. Date à laquelle les données pourraient être soumises au JECFA:
Été 2008

Critères pour l'inclusion dans la liste prioritaire des contaminants et des toxines naturellement présentes

1. Les denrées alimentaires qui contiennent le présent composé, le furane, font l'objet d'un commerce international et représentent une part importante de l'alimentation;

Le furane est formé lors du traitement thermique de certains aliments; on le trouve dans les aliments faisant l'objet d'un commerce international et consommés dans le monde entier. Sur la base des études menées par l'administration américaine chargée des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA), les aliments dans lesquels le furane a été détecté comprennent les aliments en boîte (fruits, légumes ; soupes, ragoûts, etc.) les aliments en bocaux (jus, boissons nutritives, sauces, etc.), les préparations pour nourrissons et enfants en bas âge en bocaux, le café, et certains aliments secs comme les céréales pour petit déjeuner, et les produits de grignotage. L'estimation la plus récente de l'exposition alimentaire au furane calculée par la FDA était de 0,26 µg/kg de poids corporel/jour, comparable à l'exposition alimentaire à l'acrylamide. Des données supplémentaires sur les concentrations de furane contenues dans les aliments soumises par les autres États membres et les organisations internationales seront disponibles.

2. La prévalence du composé furane dans les denrées alimentaires a le potentiel de créer des problèmes sanitaires et/ou commerciaux; et,

D'après des études menées sur les animaux, le furane est une toxine du foie et des reins. Le furane est également un cancérigène chez l'animal, et est considéré comme cancérigène probable chez l'homme, suite aux évaluations menées par le centre international pour la recherche sur le cancer (CIRC) et par le programme national de toxicologie (rapports sur les cancérigènes) du département américain des services de santé et à la personne. Le furane étant un cancérigène potentiel, sa présence dans les aliments a le potentiel de créer des problèmes sanitaires et/ou commerciaux.

3. L'engagement de préparer un dossier (aussi complet que possible) pour évaluation par le JECFA.

Les États-Unis s'engagent à fournir au JECFA les données sur le furane en été 2008.

b) Le perchlorate

Renseignements sur le perchlorate soumis pour évaluation par le JECFA

1. Proposition d'inclusion soumise par:
Les États-Unis
2. Nom du composé; nom(s) chimique(s):
Nom chimique: ion perchlorate, ClO₄⁻
Autres noms: perchlorate
3. Identification des données (supplémentaires) (toxicologie, métabolisme, prévalence, consommation alimentaire) pouvant être fournies au JECFA:

Toxicologie/métabolisme:

Health Implications of Perchlorate Ingestion (2005)

Committee to Assess the Health Implications of Perchlorate Ingestion

Board on Environmental Studies and Toxicology

Division on Earth and Life Studies

NATIONAL RESEARCH COUNCIL OF THE NATIONAL ACADEMIES

<http://www.nap.edu/books/0309095689/html/>

Prévalence/consommation alimentaire

Perchlorate (<http://www.cfsan.fda.gov/~lrd/pestadd.html>)

4. Liste des pays dans lesquels les données de surveillance sont probablement disponibles, et si possible, liste des personnes à contacter pour obtenir ces données, y compris l'information sur le contrôle de la qualité des données.
États-Unis
Food and Drug Administration (administration américaine chargée des produits alimentaires et pharmaceutiques)
5. Date à laquelle les données pourraient être soumises au JECFA:
Été 2008

Critères pour l'inclusion dans la liste prioritaire des contaminants et des toxines naturellement présentes

1. Les denrées alimentaires qui contiennent le présent composé, le perchlorate, font l'objet d'un commerce international et représentent une part importante de l'alimentation;

Le perchlorate est un produit chimique naturellement présent et d'origine anthropique. Le perchlorate existe en tant que contaminant environnemental à travers son utilisation comme ingrédient primaire des propergols, ainsi que son utilisation dans une grande variété de processus industriels et pyrotechniques. Le perchlorate peut pénétrer dans les végétaux quand ils sont irrigués avec une eau contenant du perchlorate ou quand les végétaux sont cultivés dans un sol qui a préalablement été exposé à de l'eau ou à des engrais contenant du perchlorate. Une étude limitée menée par la FDA (administration américaine chargée des produits alimentaires et pharmaceutiques) a montré que les produits frais (par ex., les légumes verts à feuilles, les melons, les tomates, les raisins) provenant du monde entier dans le cadre d'un commerce international contiennent du perchlorate. Des données supplémentaires sur les concentrations de perchlorate contenues dans les aliments soumises par les autres États membres et les organisations internationales seront disponibles.

2. La prévalence du composé perchlorate dans les denrées alimentaires a le potentiel de créer des problèmes sanitaires et/ou commerciaux; et,

L'exposition humaine à des doses élevées de perchlorate peut interférer avec l'absorption de l'iode par la thyroïde, perturbant ainsi les fonctions de la thyroïde et entraînant potentiellement une réduction de la production de l'hormone thyroïdienne. Chez les femmes enceintes atteintes d'hypothyroïdie ou d'une carence en iode, le fœtus est extrêmement vulnérable, et une défaillance de la fonction thyroïdienne chez les femmes enceintes peut affecter le fœtus et le nouveau-né. Il peut s'en suivre des effets divers y compris des retards dans le développement et une diminution de l'aptitude à apprendre. En tant que tel, la présence du perchlorate dans les aliments a le potentiel de créer des problèmes sanitaires et/ou commerciaux.

3. L'engagement de préparer un dossier (aussi complet que possible) pour évaluation par le JECFA.

Les États-Unis s'engagent à fournir au JECFA les données sur le perchlorate en été 2008.